

RAPPORT ANNUEL 2024 - SIEEOM DU SUD-QUERCY

SYNTHESE

Evènements marquants 2024 :

- ✓ Fin du déploiement de la collecte en point d'apport volontaire 4 flux : ordures ménagères, emballages recyclables, verre et papiers pour couvrir les 13 000 habitants prévus,
- ✓ Forte baisse des quantités d'OMR et des déchets enfouis (- 7 %),
- ✓ Fortes hausses des quantités de déchets valorisés (+ 9 %),
- ✓ Forte hausse du taux de valorisation qui atteint 56 % (+ 4 pts),
- ✓ Mise en place de nouvelles filières en déchèterie (déchets du bâtiment, ...),
- ✓ Achat d'un compacteur embarqué afin d'optimiser la collecte des emballages.

I. Présentation du SIEEOM du Sud-Quercy

Collectivités membres : communautés de communes du Pays de Serres en Quercy, des Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et Terres des Confluences.

Population : 17 146 habitants / 25 communes

Historique : 1981 : Création du syndicat.

2001 : Mise en place du tri sélectif.

2004-2005 : Créations des déchèteries de Lauzerte et Lafrançaise.

2012 : Création du « Pôle Déchets » à Lafrançaise. Extension des consignes de tri du bac jaune.

2017 : Intégration des communes de Barry d'Islemade, Labastide-du-Temple, Les Barthes et Meuzac et de la déchèterie de Barry d'Islemade.

2018 : Création de la Recyclerie de Lauzerte (déchèterie + ressourcerie). Début de déploiement de la collecte en PAV.

2022 : Seuil des 10 500 habitants couverts par la collecte en PAV. Recrutement d'une chargée de mission biodéchets.

2023 : Lancement officiel du tri des déchets alimentaires par collecte ou compostage. Passage de la collecte en porte-à-porte toutes les deux semaines en alternance OMR/Emballages.

2024 : Fin du déploiement de la collecte en PAV. Désormais 76 % de la population est collectée en PAV et 24 % en porte-à-porte. La collectivité renforce aussi la collecte des déchets alimentaires et la diffusion des composteurs.

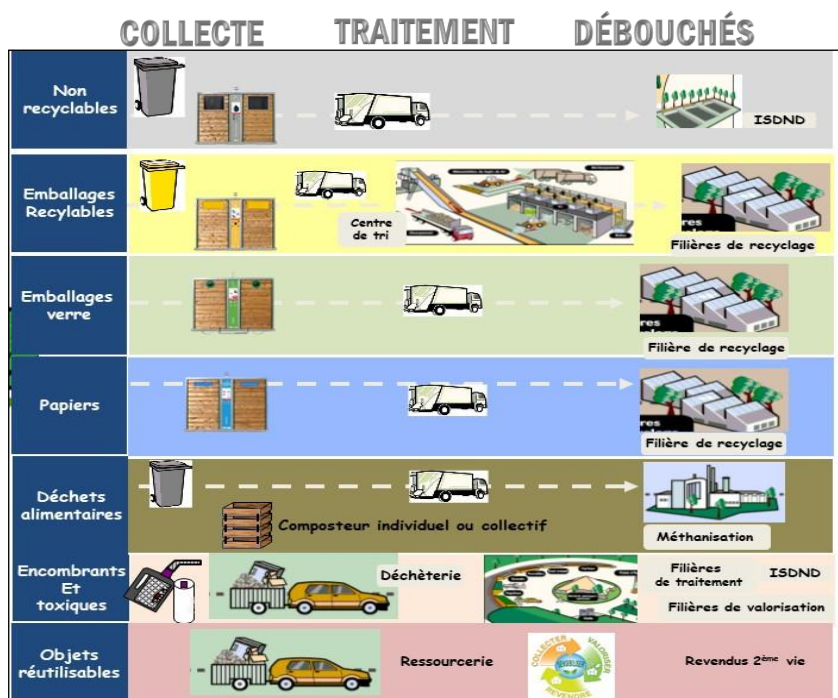
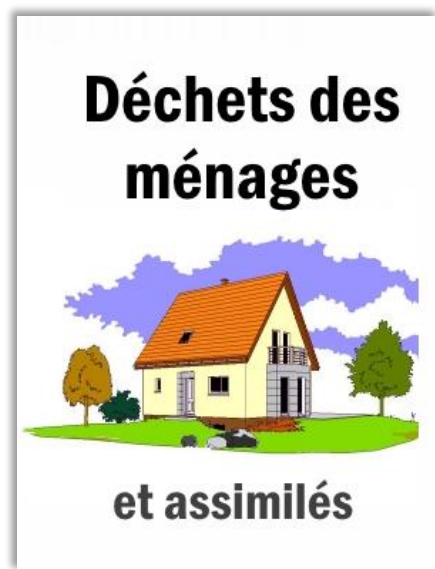


II. Compétences exercées par le SIEEOM du Sud-Quercy

Le SIEEOM du Sud-Quercy exerce les compétences « Collecte » et « Déchèterie ». La compétence « Traitement » est exercée par le Syndicat Départemental des Déchets.

III. Organisation du service public d'élimination des déchets

Répartition des flux de déchets :



Performances des collectes : Le **taux de recyclage** des déchets collectés hors déchèterie est de **34 %** (+ 3 pts). Les déchèteries permettent quant à elles de **valoriser 87 %** (+ 4 pts) des déchets collectés hors inertes.

DÉCHÈTERIES



+ 5 Kg

227

Kg/hab./an
Soit 3 905 Tonnes

NON RECYCLABLES

Ordures Ménagères



- 8 Kg

167

Kg/hab./an
Soit 2 879 Tonnes

EMBALLAGES



+ 3 Kg

49

Kg/hab./an
Soit 840 Tonnes

VERRE



+ 1 Kg

41

Kg/hab./an
Soit 698 Tonnes

PAPIERS



+ 0 Kg

11

Kg/hab./an
Soit 193 Tonnes

Autres services :

- ✓ **50 Locations de bennes** pour les particuliers et les professionnels,
- ✓ **85 Broyages à domicile** de branches pour les particuliers et **10 jours de location** pour les communes,
- ✓ **63 T de textiles collectées** par « Le Relais »,
- ✓ **247 collectes gratuites** à domicile réalisées par IDDEES (Lafrançaise et Lauzerte),
- ✓ **43 Mises à disposition de bacs** lors de manifestations.

BILAN 2024

8 607 TONNES de déchets collectées,
- **7 % DE DECHETS ENFOUIS** au global sur les OMR, encombrants et refus de tri,
501 KG DE DÉCHETS produits par habitant et par an (gravats inclus),
56 % DES DÉCHETS collectés sont **VALORISÉS** (réemploi, recyclage, compostage, ...), (hors gravats).

IV. Les prestataires :

Le SIEEOM gère en régie directe toutes ses collectes, ainsi que le transport et le traitement du verre, des papiers et des déchèteries. Le traitement des ordures ménagères et des emballages est une compétence du Syndicat Départemental des Déchets qui lui-même fait appel à un prestataire, la société DRIMM.

Principales dépenses :

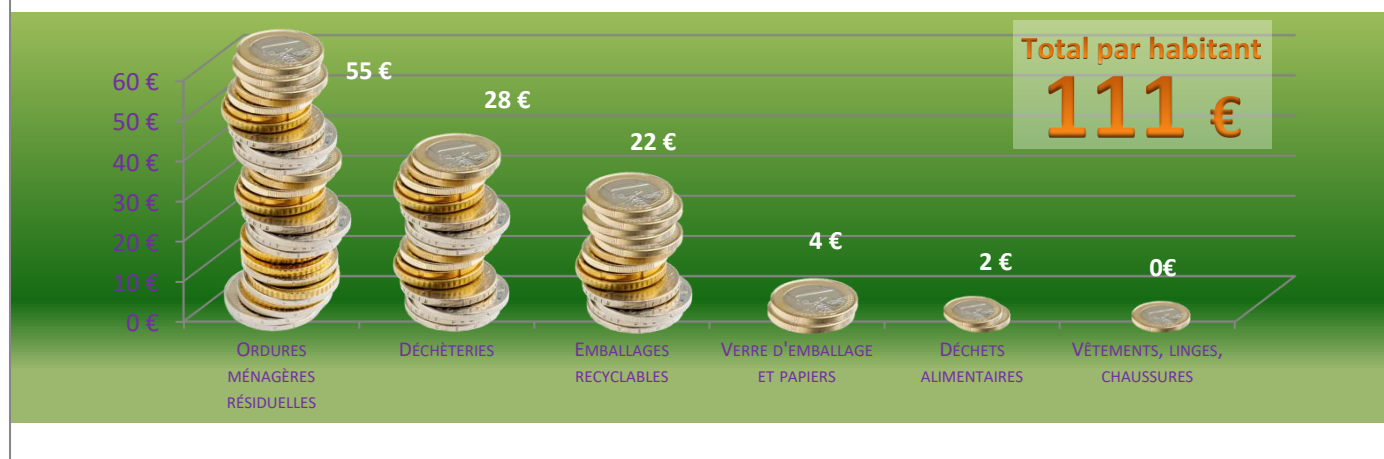
- 1 – Traitement des OMR et du tri :** Malgré la hausse de la TGAP et donc du prix à la tonne des ordures ménagères, la baisse des quantités d'ordures ménagères a permis de limiter l'augmentation du montant de la participation au Syndicat Départemental de traitement des Déchets (+ 4%).
- 2 - Carburant :** les dépenses baissent de 14 % grâce à une légère baisse du prix moyen à la pompe mais surtout à une nouvelle baisse de 8 % de la consommation (réorganisations et optimisations des tournées de collecte).
- 3 – Traitement des matériaux issus des déchèteries :** malgré la hausse du prix à la tonne des encombrants, on observe à nouveau une baisse notable des coûts grâce à une nouvelle baisse de 19 % des quantités d' encombrant.

V. Le coût du service public

Dépenses 2024 de fonctionnement	Montant
Coût total annuel (aidé TTC)	1 903 831 € (- 5 %)
Coût par habitant (aidé TTC)	111 € (- 6 %)
Coût par tonne (aidé TTC)	247 € (- 7 %)

Nature des investissements 2024	Montant
Compacteur embarqué	58 440 €
Colonnes aériennes et semi-enterrées : OMR, Emballages, Verre, Papiers, Carton	56 099 €
Agrandissement plate-forme à Lafrançaise	33 964 €
Composteurs individuels et collectifs	32 332 €
Empierrement du talus à la déchèterie de Lauzerte	28 800 €
Bacs de collecte : OMR, Emballages	18 654 €

COÛT DU SERVICE PAR HABITANT EN € (PRINCIPAUX FLUX)



Commentaires :

Après une hausse notable du coût global du service en 2023, le coût à la charge de la collectivité baisse de façon significative de 6 € par habitant en 2024 à 111 € par habitant, et cela malgré la hausse des coûts à la tonne de traitement des ordures ménagères et de tri des emballages.

Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs : la fin de la mise en place du programme d'optimisation du service de collecte (passage en apport volontaire au nord et collecte toutes les deux semaines au sud) qui permet des gains importants (carburant, personnel, entretien), la hausse des prix de reprise des matériaux, l'augmentation des emballages collectés qui engendre des soutiens plus importants de la part de CITEO, la mise en œuvre de nouvelles filières « Responsabilités Élargies des Producteurs » en déchèterie et à la forte baisse des encombrants, la baisse des quantités d'ordures ménagères.

ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS AU SIEEOM DU SUD-QUERCY EN EURO PAR HABITANT :



Commentaires :

La contribution des collectivités adhérentes par habitant s'établit à 122 € en 2024. Elle évolue de nouveau de 4 % entre 2023 et 2024. Cette augmentation maîtrisée permet en général de ne pas faire évoluer les taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Il faut noter que les communautés de communes membres du SIEEOM du Sud-Quercy n'ont pas un taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) identique. Le SIEEOM appelle une participation par habitant DGF identique pour chacune.

VI. Les mesures de réduction et de prévention

Autres actions de prévention :

- ✓ **Compostage individuel** : Fin 2024, plus de 3 500 foyers du SIEEOM sont équipés (35 %),
- ✓ **Composteurs partagés** : 6 sites,
- ✓ **Composteurs autonomes** : 18 professionnels,
- ✓ **13 Bornes déchets alimentaires** : 29 T collectées,
- ✓ **Broyages de branches à domicile** pour les particuliers et location pour les communes,
- ✓ **Totems de tri** : Accompagnement et mise en place d'un tri 3 flux dans les manifestations,
- ✓ **Chargée de mission « Tri des biodéchets »** jusqu'en 2025.

Les ressourceries : associées aux déchèteries de Lafrançaise et de Lauzerte, elles sont gérées par l'association IDDEES qui réemploie des objets donnés par les usagers en entrée de déchèterie ou collectés directement au domicile.

- ✓ **15 salariés** sur 2 sites,
- ✓ **56 T d'objets réemployés**,
- ✓ **Près de 15 000 clients**,
- ✓ **247 collectes gratuites à domicile**.



VII. Emploi et conditions de travail : *Chiffres clefs*

- ✓ Environ **14 agents** : 11 agents des services techniques, 1 directeur, 1 chargé de communication et 1 chargée de mission « prévention »,
- ✓ **43,5 jours de formation** pour 14 agents différents de la collectivité,
- ✓ **10,9 % de taux d'absentéisme**,
- ✓ **3 accidents de travail** avec arrêt,
- ✓ La **mécanisation progressive de la collecte** (moins de risques d'accident).

VIII. Communication et relation usagers

- ✓ **30 animations scolaires** ont permis de sensibiliser **540 élèves**,
- ✓ **16 visites pédagogiques** du centre de tri ou de la Déchèterie/Ressourcerie,
- ✓ **Stand d'information** lors de 5 manifestations locales,
- ✓ **25 accompagnements** à la gestion des déchets **professionnels** assimilés,
- ✓ **43 manifestations** Accompagnement et mise en place de totems de tri 3 flux.



IX. Bilans 2024 et perspectives 2025

Bilan Collecte : La performance d'ordures ménagères résiduelles baisse à nouveau (- 4 %) pour atteindre un nouveau record à 167 kg/hab./an. Les quantités totales de déchets non recyclables enfouis baissent de 7 % et passent sous la barre des 200 kg avec 196 kg/hab./an. Les performances de collecte des emballages (hors refus) et papiers recyclés augmentent de 8 kg à 92 kg par habitant. Avec la forte baisse des ordures ménagères résiduelles, le taux de recyclage des collectes gagne de nouveau 3 points pour atteindre 34 %.

La quantité de déchets collectés (ordures ménagères résiduelles et recyclables) baisse légèrement de 3 kg/habitant pour atteindre 270 kg/hab./an.



Bilan Déchèteries : La fréquentation atteint un record à plus de 31 000 visiteurs dans l'année. La production des déchèteries augmente légèrement de 2 %. Le taux de valorisation hors gravats des déchets apportés en déchèterie est en forte hausse grâce à la mise en place de nouvelles filières (+ 4 pts). Désormais 87 % des déchets déposés en déchèterie sont valorisés. Chaque habitant dépose 227 kg/hab./an (+ 4 kg).

Bilan global : Les performances totales de déchets augmentent à 455 kg/hab./an (hors inertes), soit 7 kg par habitant en plus. Depuis 2021, le principal flux de collecte est la « déchèterie ». En 2024, il représente 45 % des déchets collectés. Ceci exprime un certain niveau de maturité du modèle de collecte des déchets sur le territoire. Néanmoins encore 39 % des déchets collectés sont stockés en Unité de Stockage des Déchets Ultimes. Les déchets non valorisés baissent de 7 % et en parallèle les déchets valorisés augmentent de 9 % donc au total le taux de valorisation augmente de 4 points à 56 % (hors inertes).

Bilan Prévention des déchets : L'activité globale des deux Ressourceries IDDEES est en léger recul en 2024 même si cette activité est désormais bien ancrée dans le paysage local. Les deux magasins ont attiré près de 15 000 clients, réalisé 247 collectes à domicile et réemployé 56 T d'objets.

Le recrutement de la chargée de mission « tri des biodéchets » en 2022, a permis au SIEEOM de mettre en œuvre de nombreux projets de prévention des déchets. 35 % des foyers sont équipés d'un composteur, 6 sites de compostage partagé et 18 composteurs autonomes chez les professionnels sont opérationnels. Des animations scolaires sur la réduction des déchets et des vidéos de promotion d'opérations vertueuses ont été réalisées.

ÉVÉNEMENTS 2024

- ✓ Fin du déploiement de la collecte en point d'apport volontaire 4 flux : ordures ménagères, emballages recyclables, verre et papiers pour couvrir les 13 000 habitants prévus,
- ✓ Forte baisse des quantités d'OMR et des déchets enfouis (- 7 %),
- ✓ Fortes hausses des quantités de déchets valorisés (+ 9 %),
- ✓ Forte hausse du taux de valorisation qui atteint 56 % (+ 4 pts),
- ✓ Mise en place de nouvelles filières en déchèterie (déchets du bâtiment, ...),
- ✓ Achat d'un compacteur embarqué afin d'optimiser la collecte des emballages.

Perspectives 2025

- ✓ Consolider et affiner le fonctionnement actuel de la collectivité,
- ✓ Réceptionner un 3^{ème} camion-grue,
- ✓ Optimiser les tournées de collecte en PAV,
- ✓ Travailler avec les communes pour améliorer les sites de collecte en PAV,
- ✓ Déployer le tri « Hors foyers » en fournissant notamment des corbeilles de rue aux communes et des outils de tri pour les ERP avec le soutien de CITEO,
- ✓ Travailler sur la qualité du tri en contrôlant les bacs et les colonnes et en déployant une communication de proximité adaptée, avec le soutien de CITEO.